

Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence Territoriale (SMSCOT)

Rapporteur : M. Raymond REYLE, Président du SMSCOT

Présentation	Statut :	Syndicat Mixte
	Date de création :	Création du SMSDAB : juillet 1995 Elargissement du périmètre et transformation du SMSDAB en SMSCoT : juin 2003
	Siège social :	4 rue Gabriel Plançon - La City 25043 Besançon Cedex
Les instances	Nom du Président :	Raymond REYLE
	Membres : (institutions)	CA du Grand Besançon CC de la Bussière CC des Rives de l'Ognon CC de Vaîte-Aigremont CC du Val de la Dame Blanche CC du Val Saint-Vitois
	Représentants de la C.A.G.B. :	R. Reylé (Président) J-C Chevailler (1er Vice-Président) G. Galliot (2ème Vice-Président) + 45 délégués titulaires
Le budget et les moyens	Budget 2005 :	
	Fonctionnement :	510 000 €
	Investissement :	250 000 €
	Montant participation C.A.G.B. : Représentant (en %)	365 000 € Soit 89% du montant des contributions des membres du syndicat. (Le calcul de la participation de chaque membre s'effectue pour 50% au prorata du nombre d'habitants et pour 50% par rapport au potentiel fiscal)
	Nombre de salariés :	Aucun salarié direct 2 agents CAGB mis à disposition à temps partiel par convention
Objectifs et activités	Objectifs :	1/ Assurer le suivi de la mise en œuvre du Schéma Directeur (SDAB) approuvé le 8 mars 2002 pour 68 communes 2/ Elaborer un Schéma de cohérence territoriale (SCoT) en révision du SDAB, sur 133 communes

	<p>Activités :</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Conduite et suivi d'études prospectives générales sur le développement et l'aménagement du Grand Besançon - Définition d'objectifs et d'orientations d'aménagement du territoire, retranscrites dans le SCoT.
<p>Observations</p>		<p>L'état des lieux a été élaboré par les élus du SMSCoT en 2004 et 2005, et validé en Comité syndical le 30 juin 2005.</p> <p>Un Livre Blanc des documents d'orientations existants a par ailleurs été élaboré avec l'Université de Franche-Comté (laboratoire ThéMA), afin de préciser les axes de réflexion essentiels à développer. Plusieurs études thématiques sont par ailleurs en cours (Formes bâties périurbaines et rurales, Schéma des Zones d'activités économiques, Bilan des incidences environnementales...)</p> <p>Le projet d'aménagement et de développement durable (PADD) sera élaboré en commissions entre novembre et février prochain, pour un débat sur le projet de PADD avant l'été 2006.</p> <p>Le document d'orientation opposable sera alors préparé, pour un arrêt du projet de SCoT attendu fin 2006.</p> <p>L'objectif est d'approuver le SCoT en 2008, après les nombreuses consultations des collectivités et communes concernées, et enquête publique.</p>

M. Raymond REYLE, Président du Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence Territoriale a exposé au Conseil de Communauté les activités et les perspectives du SMSCOT pour les années à venir.

Pour extrait conforme,

Le Président